

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

**DÖRKEN**  
COATINGS

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-01

Révision: 01.09.2020

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit:** DELTA® AntiCor DTS 2K - SG 40**Numéro de fiche de données de sécurité:** 07-071904328401

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Emploi de la substance / de la préparation** Agent d'enduction

#### Utilisations déconseillées

Ce produit n'est pas adapté aux applications autres que celles indiquées dans la section « Utilisation de la substance / du mélange ». Si l'utilisation que vous prévoyez d'en faire n'y est pas indiquée, veuillez contacter le rédacteur de cette fiche technique de sécurité.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Producteur/fournisseur:**

Dörken Coatings GmbH & Co. KG  
formely: CD-Color GmbH & Co. KG  
Wetterstr. 58  
58313 Herdecke  
Germany  
www.doerkencoatings.de

Phone: +49 2330 63 243

Fax: +49 2330 63 100 243

**Service chargé des renseignements:** msds.coatings@doerken.de

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Belgium: 32-28083237

France: 33-975181407

Luxembourg: 352-20202416

Switzerland: 41-435082011

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3      H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

(suite page 2)

BE/FR

**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-01

Révision: 01.09.2020

**Nom du produit: DELTA® AntiCor DTS 2K - SG 40**

(suite de la page 1)

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

**2.2 Éléments d'étiquetage**
**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

**Pictogrammes de danger**


GHS02 GHS07 GHS09

**Mention d'avertissement** Attention

**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Polyacrylat

**Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
- P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
- P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
- P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**Indications complémentaires:**

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**2.3 Autres dangers**

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**
**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-01

Révision: 01.09.2020

**Nom du produit: DELTA® AntiCor DTS 2K - SG 40**

(suite de la page 2)

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.2 Mélanges**
**Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

**Composants dangereux:**

	Polyacrylat Skin Sens. 1, H317	10-25%
Numéro CE: 918-668-5 Reg.nr.: 01-2119455851-35-xxxx	Hydrocarbures, C9, aromatiques Numéro CAS alternatif: 64742-95-6 Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H335-H336	10-25%
CAS: 7779-90-0 EINECS: 231-944-3 Reg.nr.: 01-2119485044-40-xxxx	bis(Orthophosphate) de trizinc Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	≥2,5-≤10%
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7 Reg.nr.: 01-2119488216-32-xxxx	xylène (mix) Flam. Liq. 3, H226; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	1-10%
CAS: 100-41-4 EINECS: 202-849-4 Reg.nr.: 01-2119489370-35-xxxx	éthylbenzène Flam. Liq. 2, H225; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; Acute Tox. 4, H332; Aquatic Chronic 3, H412	≥0,1-<2,5%
CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Reg.nr.: 01-2119485493-29-xxxx	Acétate de n-butyle Flam. Liq. 3, H226; STOT SE 3, H336	≥0,1-<2,5%

**Indications complémentaires:**

Tous les hydrocarbures utilisés sont conformes à la note P (moins de 0,1 % de benzène) du règlement CLP.  
 Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1 Description des premiers secours**
**Remarques générales:**

Lors de l'apparition des symptômes ou dans les cas de doute consulter un médecin.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance.

**Après inhalation:**

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

**Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux:**

Éliminer des lentilles de contact. Garder les paupières ouvertes et rincer abondamment au moins pendant 10 minutes avec l'eau propre et courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

(suite page 4)

**Nom du produit: DELTA® AntiCor DTS 2K - SG 40**

(suite de la page 3)

**Après ingestion:**

Rincer la bouche abondamment à l'eau.

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Manifestations allergiques

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Maux de tête, somnolence, vertiges, assourdissement, nausée, fatigue, peau sèche, réactions allergiques.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**

Poudre d'extinction, mousse, dioxyde de carbone.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Liquide et vapeurs inflammables.

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

En cas de feu, produits de décomposition dangereux se forment comme la fumée étroite et noire, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), monoxyde de carbone (CO), oxyde d'azote (NOx). L'inhalation peut causer des dommages de santé sérieux.

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

**5.3 Conseils aux pompiers****Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

**Autres indications** Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation et veiller à une bonne ventilation. Ne pas inhaler les vapeurs.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

(suite page 5)

**Nom du produit: DELTA® AntiCor DTS 2K - SG 40**

(suite de la page 4)

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter la formation de vapeurs de solvant inflammables et explosives.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

La préparation peut se charger électro statiquement. Les opérateurs doivent porter des habits antistatiques et des chaussures recommandées.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau ainsi que inspirer les vapeurs.

Empêcher la manipulation de substances et mélanges non compatibles. Substances non compatibles: voir paragraphe 10.5

**Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Les vapeurs de solvant sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler, dans une concentration élevée, sur le sol. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes).

Protéger du gel, de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Garder hermétiquement fermé, frais et sec.

**Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.

**Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.

**Classe de stockage:** 3

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

(suite page 6)

**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-01

Révision: 01.09.2020

**Nom du produit: DELTA® AntiCor DTS 2K - SG 40**

(suite de la page 5)

**8.1 Paramètres de contrôle**
**Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
**1330-20-7 xylène (mix)**

VL	Valeur momentanée: 442 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm D;
----	---

**100-41-4 éthylbenzène**

VL	Valeur momentanée: 551 mg/m <sup>3</sup> , 125 ppm Valeur à long terme: 442 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm D;
----	--

**123-86-4 Acétate de n-butyle**

VL	Valeur momentanée: 964 mg/m <sup>3</sup> , 200 ppm Valeur à long terme: 723 mg/m <sup>3</sup> , 150 ppm
----	--

**Informations relatives à la réglementation VL:** Moniteur Belge 14.04.2014

**Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

**8.2 Contrôles de l'exposition**

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

**Equipement de protection individuel:**
**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

**Protection respiratoire:**

Lors de la vaporisation, utiliser un masque respiratoire protecteur.

Utiliser un filtre de type A(-P2) conforme à la norme EN 141.

**Protection des mains:**

Travailler avec des gants. Avant utilisation, il faut vérifier que les gants ne sont pas abîmés. Les gants défectueux ou abîmés ne doivent pas être utilisés. Les gants de protection doivent être conformes aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme EN 374.

Il est recommandé d'utiliser des gants longs pour minimiser le contact par les éclaboussures.

**Matériau des gants**

Caoutchouc fluoré (Viton)

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

**Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 7)

**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-01

Révision: 01.09.2020

**Nom du produit: DELTA® AntiCor DTS 2K - SG 40**

(suite de la page 6)

**Protection des yeux:**

Lors de tout travail, il faut porter des lunettes de protection hermétiques en respect de la norme EN 166.  
Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire.

**Protection du corps:** Vêtement de protection résistant aux solvants

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
**Indications générales**
**Aspect:**

<b>Forme:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Divers, selon l'encrage

<b>Odeur:</b>	Fort en hydrocarbures aromatiques
---------------	-----------------------------------

<b>Seuil olfactif:</b>	Pour les mélanges non applicable.
------------------------	-----------------------------------

<b>valeur du pH:</b>	Pas applicable pour des préparations en phase solvant.
----------------------	--

**Changement d'état**

<b>Point de fusion / Point de congélation :</b>	Sans importance pour la sécurité.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:</b>	Le point d'ébullition indiqué correspond aux informations du fabricant pour la fraction d'ébullition la plus faible.

<b>Point d'éclair</b>	25 °C
-----------------------	-------

<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non applicable.
--------------------------------------	-----------------

<b>Température d'inflammation:</b>	400 °C La température d'inflammation spécifiée fait référence aux spécifications du fabricant du solvant.
------------------------------------	--

<b>Température de décomposition:</b>	Pour les mélanges non applicable.
--------------------------------------	-----------------------------------

<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
---	--

<b>Propriétés explosives:</b>	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
-------------------------------	--

**Limites d'explosion:**

<b>Inférieure:</b>	0,7 Vol %
<b>Supérieure:</b>	7,0 Vol %
	Les limites d'explosion font référence aux spécifications du fabricant du solvant.

<b>Propriétés comburantes</b>	Ce produit est inflammable mais pas comburant.
-------------------------------	--

(suite page 8)

**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-01

Révision: 01.09.2020

**Nom du produit: DELTA® AntiCor DTS 2K - SG 40**

(suite de la page 7)

<b>Pression de vapeur à 20 °C:</b>	8 hPa La pression de vapeur spécifiée fait référence aux spécifications du fabricant du solvant.
<b>Densité relative</b>	> 1,00
<b>Densité de vapeur:</b>	Non applicable.
<b>Taux d'évaporation:</b>	Pour les mélanges non applicable.
<b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</b>	Pas ou peu miscible
<b>les solvants polaires:</b>	Pas ou peu miscible
<b>les solvants apolaires:</b>	Entièrement miscible
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau:</b>	Pour les mélanges non applicable.
<b>Viscosité:</b>	< 60 s (20°C / ISO 2431 / 6 mm) > 20,5 mm <sup>2</sup> /s (40°C)
<b>Teneur en solvants: VOC (CE)</b>	Valeur-limite COV 2010 pour la catégorie j (PS): 500g/l.
<b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité** Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**10.2 Stabilité chimique** Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune réaction dangereuse connue.

Pas de réactions dangereuses.

**10.4 Conditions à éviter** Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.

**10.5 Matières incompatibles:** oxydants forts

**10.6 Produits de décomposition dangereux:**

En cas d'incendie se présenter: la fumée et des oxydes de carbone. Dans certaines conditions d'incendie pistes d'autres produits toxiques ne peuvent être exclues.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

Le produit n'a pas été testé en tant que tel mais a été classé selon la méthode conventionnelle (procédé de calcul de la directive de l'UE (CE) n°1272/2008) et en respect des risques toxicologiques. Détails, voir chapitres 2 et 3.

**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

Les informations indiquées sont des valeurs théoriques ou des informations du fabricant/du fournisseur.

(suite page 9)



**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-01

Révision: 01.09.2020

**Nom du produit: DELTA® AntiCor DTS 2K - SG 40**

(suite de la page 8)

<b>Polyacrylat</b>		
Oral	LD <sub>50</sub>	>5000 mg/kg (rat)
<b>Hydrocarbures, C9, aromatiques</b>		
Oral	LD <sub>50</sub>	3592 mg/kg (rat)
Dermique	LD <sub>50</sub>	> 3160 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC <sub>50</sub> / 4 h	> 20 mg/l (rat)
<b>7779-90-0 bis(Orthophosphate) de trizinc</b>		
Oral	LD <sub>50</sub>	> 5000 mg/kg (rat)
<b>1330-20-7 xylène (mix)</b>		
Oral	LD <sub>50</sub>	>2000 mg/kg (rat)
Dermique	LD <sub>50</sub>	>1000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC <sub>50</sub> / 4 h	>10 mg/l (rat)
<b>100-41-4 éthylbenzène</b>		
Oral	LD <sub>50</sub>	3500 mg/kg (rat)
Dermique	LD <sub>50</sub>	> 5000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC <sub>50</sub> / 4 h	17,2 mg/l (rat)

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

**Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

Le produit n'est pas classé comme mutagène, cancérogène ni toxique pour la reproduction (propriétés CMR).

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

En raison de sa viscosité (voir paragraphe 9), la classification en tant que produit avec risque d'aspiration n'est pas applicable.

**Indications générales:**

L'inhalation de particules de solvants au-delà des valeurs limites sur le poste de travail et de concentration maximale peut entraîner des problèmes de santé comme l'irritation des muqueuses et des organes respiratoires, des lésions des reins et du foie ainsi qu'une atteinte du système nerveux central. Symptômes :

(suite page 10)

**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-01

Révision: 01.09.2020

**Nom du produit: DELTA® AntiCor DTS 2K - SG 40**

(suite de la page 9)

maux de tête, étourdissement, fatigue, faiblesse musculaire, effet anesthésiant et dans des cas exceptionnels perte de conscience. Un contact prolongé ou répété avec le produit nuit au regrainage naturel de la peau et conduit à son dessèchement. Le produit peut pénétrer dans le corps par la peau. Les éclaboussures de solvant peuvent entraîner des irritations oculaires et des lésions réversibles.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1 Toxicité**
**Toxicité aquatique:**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Hydrocarbures, C9, aromatiques**
EC<sub>50</sub> / 48 h | 6,14 mg/l (daphnies)LC<sub>50</sub> / 96 h | 9,22 mg/l (poissons)
**7779-90-0 bis(Orthophosphate) de trizinc**
EC<sub>50</sub> / 48 h | 0,33-0,66 mg/l (Daphnia magna) (OECD 202)EC<sub>50</sub> / 72 h | 0,14 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)LC<sub>50</sub> / 96 h | 0,17 mg/l (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel))
**1330-20-7 xylène (mix)**
LC<sub>50</sub> / 96 h | 13,5 mg/l (poissons)
**100-41-4 éthylbenzène**
EC<sub>50</sub> / 48 h | 2,1 mg/l (Daphnia magna)EC<sub>50</sub> / 96 h | 3,6 mg/l (algues)LC<sub>50</sub> / 96 h | 12,1 mg/l (Pimephales promelas)
**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**
**1330-20-7 xylène (mix)**

Partition Coefficient log Pow | 3,15 (n-octanol/water)

**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Indications générales:**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Le produit ne contient aucune substance ayant été classifiée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ni ayant été classifiée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

**PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.
**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

BE/FR

(suite page 11)

**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-01

Révision: 01.09.2020

**Nom du produit: DELTA® AntiCor DTS 2K - SG 40**

(suite de la page 10)

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**
**13.1 Méthodes de traitement des déchets**
**Recommandation:**

Déchets spéciaux. Ne pas jeter les résidus dans l'évier ou les WC, mais les remettre à un service de récupération des déchets à problèmes. Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.

**Catalogue européen des déchets**

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
HP 3	Inflammable
HP 13	Sensibilisant
HP 14	Écotoxique

**Emballages non nettoyés:**
**Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

Ne pas jeter avec les restes ménagers, ne pas jeter dans les égouts.

Apporter les récipients/les emballages avec restes à la collecte des déchets toxiques ou au dépôt pour déchets dangereux.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**
**Numéro ONU**
**DOT, ADR, IMDG, IATA**

UN1263

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
**DOT**

Paint

**ADR**

1263 PEINTURES, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

**IMDG**

PAINT (Solvent naphtha (petroleum), light arom., Trizinc bis(orthophosphate)), MARINE POLLUTANT

**IATA**

PAINT

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
**DOT**

**Classe**

3 Liquides inflammables.

(suite page 12)

BE/FR

**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-01

Révision: 01.09.2020

**Nom du produit: DELTA® AntiCor DTS 2K - SG 40**

(suite de la page 11)

**Label  
ADR**

3

**Classe  
Étiquette  
IMDG**

3 (F1) Liquides inflammables.

3

**Class  
Label  
IATA**

3 Liquides inflammables.

3

**Class  
Label**

3 Liquides inflammables.

3

**Groupe d'emballage  
DOT, ADR, IMDG, IATA**

III

**14.5 Dangers pour l'environnement:**

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : bis(Orthophosphate) de trizinc

**Marine Pollutant:**

Signe conventionnel (poisson et arbre)

**Marquage spécial (ADR):**

Signe conventionnel (poisson et arbre)

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Liquides inflammables.

**Numéro d'identification du danger (Indice****Kemler):**

30

**No EMS:**F-E,S-E**Stowage Category**

A

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

**Indications complémentaires de transport:****DOT****Quantity limitations**

On passenger aircraft/rail: 60 L

On cargo aircraft only: 220 L

(suite page 13)

**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-01

Révision: 01.09.2020

**Nom du produit: DELTA® AntiCor DTS 2K - SG 40**

(suite de la page 12)

**ADR****Quantités limitées (LQ)**

5L

**Quantités exceptées (EQ)**

Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

**Catégorie de transport**

3

**Code de restriction en tunnels**

D/E

**IMDG****Limited quantities (LQ)**

5L

**Excepted quantities (EQ)**

Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

**Remarques:**

Not subject to the IMDG provisions when packed in receptacles not exceeding 30 L capacity.

**"Règlement type" de l'ONU:**

UN 1263 PEINTURES, 3, III, (D/E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Directive 2012/18/UE****Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.**Catégorie SEVESO**

E2 Danger pour l'environnement aquatique

P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t****Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t****RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3**Prescriptions nationales:****Indications sur les restrictions de travail:**

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes ou allaitantes.

**Etiquetage selon le règlement (CE) n° 2004/42**

Valeur limite COV 2010 pour la catégorie j (PS): 500 g/l. Ce produit contient au maximum 500 g/l de COV.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les conditions de travail de l'utilisateur se soustraient à nos connaissances et contrôles. Le produit/la préparation ne peut être utilisé que pour l'utilisation citée. L'utilisateur est tenu de s'informer de toutes les

(suite page 14)

**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020

Numéro de version 01-01

Révision: 01.09.2020

**Nom du produit: DELTA® AntiCor DTS 2K - SG 40**

(suite de la page 13)

dispositions juridiques nécessaires.

Cette fiche de données de sécurité remplace toutes les versions précédentes.

Pour d'autres indications, veuillez consulter les fiches techniques.

Mise en garde générale, une mauvaise utilisation peut causer des dommages à l'environnement et à la santé.

**Etiquetage selon le règlement (CE) n° 528/2012**
**Indications complémentaires:**

Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

**Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Liquides inflammables	D'après les données d'essais
Sensibilisation cutanée Dangers pour le milieu aquatique- danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

**Acronymes et abréviations:**

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie cutanée – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

**Sources**

- Réglementation 1907/2006/CE (REACH)

- Réglementation 1272/2008/CE (CLP)

\* **Données modifiées par rapport à la version précédente** Remplace la version 01-00